

# Habilitation IOBSP

## Niveau 1 – 150h



### PUBLIC CIBLE

Futurs IOBSP qui proposeront ou vendront ou conseilleront des solutions de financement aux consommateurs



### PRÉREQUIS

Aucun



### DURÉE

150h



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir la capacité professionnelle requise pour exercer les fonctions d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP)



### TARIF

1 313 €

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 150 heures de formation à distance (e-learning asynchrone).
- Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 6 mois.
- QCM et cas pratiques.
- Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts en crédit.

## COMPÉTENCES

- Acquérir les compétences juridiques, économiques et financières nécessaires pour conseiller, monter et suivre des dossiers de crédit ou de services de paiement pour le compte de clients.
- Maîtriser la réglementation applicable, les droits et obligations de l'intermédiaire, la protection du consommateur et la déontologie du métier.
- Comprendre le fonctionnement des différents types de crédits (immobilier, consommation, regroupement de crédits) et des services de paiement.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un score minimum de 70% à chaque examen est requis pour obtenir l'habilitation.

## TYPE DE VALIDATION

- Attestation de formation + Livret de formation.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse : [contact@kereisformation.com](mailto:contact@kereisformation.com)
- Démarrage possible à tout moment de l'année

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à [contact@kereisformation.com](mailto:contact@kereisformation.com)

# Programme

## ■ TRONC COMMUN • 60H

1. L'environnement de l'activité d'IOB
2. Les différents partenaires des IOB
3. Le mandatement bancaire et ses limites
4. Les modalités de distribution
5. Les différentes catégories d'IOBSP et leurs conditions d'accès et d'exercice
6. Les principes généraux de droit commun
7. Les généralités sur le crédit
8. Démembrement et sociétés civiles immobilières
9. La protection client
10. Les bonnes pratiques en cas de contrôle de l'ACPR
11. La lutte anti blanchiment et lutte antiterroriste
12. Les modalités de prévention et de traitement du surendettement
13. La connaissance des infractions et sanctions
14. Les différents types de taux et leurs caractéristiques
15. Les coûts et durées totales du crédit
16. L'assurance emprunteur
17. Les garanties des crédits
18. Examen Tronc commun

## ■ LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION • 20h

1. L'environnement économique et réglementaire du crédit à la consommation
2. Les différents types de crédit à la consommation
3. Les caractéristiques financières du crédit à la consommation
4. Les garanties et la protection du consommateur
5. La préparation d'un dossier de crédit à la consommation
6. Etudes de dossiers de crédit à la consommation
7. Examen crédit à la consommation

## ■ LES SERVICES DE PAIEMENT • 20h

1. L'environnement des services de paiement
2. Les différents services de paiement
3. Les droits de la clientèle et le devoir d'information
4. La formalisation de l'utilisation des services de paiement
5. La préparation d'un dossier de services de paiement
6. Etudes de dossiers de services de paiement
7. Examen Services de paiement

# Programme

## ■ LE CRÉDIT IMMOBILIER • 30H

1. L'environnement économique et réglementaire du crédit immobilier
2. Les prêts classiques
3. Les taux
4. Les prêts « aidés »
5. Les différents types de projets immobiliers
6. Les investissements locatifs
7. L'assurance emprunteur et la garantie d'un prêt immobilier
8. L'emprunteur
9. La préparation d'un dossier de crédit immobilier
10. Etudes de dossiers de crédit immobilier
11. Examen

## ■ LE REGROUPEMENT DE CRÉDITS • 20h

1. L'environnement économique et réglementaire du regroupement de crédits
2. Les fondamentaux du regroupement de crédits
3. Les modalités financières du regroupement de crédits
4. Les règles de protection du consommateur
5. La préparation d'un dossier de regroupement de crédits
6. Etudes de dossiers de regroupement de crédits
7. Examen

# Vos interlocuteurs

## VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



**Bruno FERRE**  
Formateur expert  
en crédit et en  
assurance



**Sophie CORINI**  
Formatrice experte  
en crédit et en  
assurance et Coach  
certifiée RNCP



**Fabrice  
COURAULT**  
Formateur expert en  
assurance et  
gestion de  
patrimoine

## VOS CONTACTS

### Pôle administratif:

Marine LEGRAND  
marine.legrand@kereisformation.com  
01 80 52 35 21

### Pôle technique :

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia NGORA  
tuteur@kereisformation.com

### Pôle pédagogique:

Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE  
tuteur@kereisformation.com